



Communiqué de presse

2^e test de sièges d'enfants 2009: la sécurité n'est pas une affaire de prix Les experts du TCS testent huit sièges d'enfants supplémentaires

TCS, Emmen, 22 octobre 2009. Le 2^e test de sièges d'enfants 2009 a permis aux experts du TCS de vérifier la sécurité, le maniement, le confort et les qualités pratiques de huit produits supplémentaires. Bien que tous ces sièges répondent à la norme UE ECE R44.04, les essais ont révélé des différences importantes qui s'expriment dans des notations variant entre "non recommandé" et "très recommandé".

Les sièges d'enfants *Nania Be One SP* et *Sunshine Kids Monterey Booster* ont obtenu de bons résultats dans les disciplines de la sécurité et du maniement. Le second produit recourt à l'ancrage Isofix installé dans la voiture et renonce aux bras Isofix qui sont plus lourds et plus compliqués à installer.

Les produits *Jané Montecarlo Plus Isofix* et *Recaro Start 2.0* obtiennent la mention "recommandé", soit trois étoiles sur le maximum de cinq. Les deux modèles sont faciles à manier, mais manifestent de légères déficiences au niveau de la sécurité.

Les modèles *HTS Besafe iZi Combi X2* et *Britax Multi-Tech* reculent dans le classement surtout à cause de leur installation compliquée et du risque de faire une fausse manœuvre. Ils doivent se contenter de la mention "recommandé avec réserves".

La lanterne rouge de ce test est formée par les sièges *I'Coo C-Care Plus* et *Chicco Neptune*. Le mauvais résultat de ces deux modèles s'explique par la protection insuffisante qu'ils offrent en cas de choc latéral. Le *I'Coo* possède un rembourrage latéral trop mince. Sur le modèle *Chicco Neptune* on peut, selon le fabricant, enlever le dossier pour installer des grands enfants.

Conclusion

Ce test a révélé des différences notables de sécurité et de maniement même pour des sièges d'enfants du dernier modèle. On constate par ailleurs que la sécurité n'est pas une affaire de prix. Le tableau ci-dessous permet de comparer dans le détail les différents modèles.

Nouvelle prescription

A partir du 1^{er} avril 2010, les enfants âgés jusqu'à 12 ans et mesurant moins de 150 cm (la première limite atteinte s'applique) doivent bénéficier d'un système de retenue spécial (siège d'enfant). La limite d'âge est actuellement de 7 ans, ce qui est très bas en comparaison européenne. De plus, les sièges d'enfants doivent être munis de l'étiquette ECE 44.03 ou .04. Tous les nouveaux produits sur le marché répondent à cette norme européenne. Les sièges d'enfants datant d'avant 1997 (normes 44.01 ou 0.2). ne seront plus admis à partir du 1^{er} avril 2010.

Mediendienst

Mediensprecher: Stephan Müller
Maulbeerstrasse 10
3001 Bern
Tel.: 031 380 11 44
Fax: 031 380 11 46
E-Mail: smueller@tcs.ch
www.tcs.ch

Service de Presse

Porte-parole: Moreno Volpi
Chemin de Blandonnet 4
1214 Vernier
Tél.: 022 417 27 16
Fax: 022 417 27 22
E-Mail: mvolpi@tcs.ch
www.tcs.ch

Résultats du 2^e test de sièges d'enfants 2009

Marque	Nom du modèle	Catégorie de poids	Prix en CHF	Poids du siège en kg	Recommandation du TCS	Sécurité	Maniement	Confort	Qualités pratiques
Nania	Be One SP	0 - 13kg	100	2.7	****	64%	68%	68%	72%
SUNSHINE KIDS	Monterey Booster	15 - 36kg	220	7.2	****	62%	76%	78%	66%
JANÉ 1)	Montecarlo Plus Isofix	15 - 36kg	270	7	***	58%	78%	68%	72%
RECARO	Start 2.0	15 - 36kg	490	9.2	***	40%	72%	80%	84%
HTS Besafe	iZi Combi X2	0 - 18kg	800	12.7	**	54%	26%	64%	66%
BRITAX 2)	Multi-Tech	9 - 25kg	500	10	**	40%	28%	52%	60%
I'Co	C-Care Plus	0 - 13kg	229	3.2	*	16%	32%	58%	70%
CHICCO	Neptune	9 - 36kg	260	4.9	*	0%	56%	70%	65%

- 1) Montage dans la voitures avec le système Isofix ou la ceinture à trois points
 2) Techniquement identique au Volvo Convertible Childseat I, II

Recommandation du TCS

Exigences minimales pour la recommandation du TCS

		Sécurité	Maniement
*****	excellent	80%	80%
****	très recommandé	60%	60%
***	recommandé	40%	40%
**	recommandé avec réserves	20%	20%
*	non recommandé	0%	0%

Enfant sur le siège du passager: sous toutes réserves!

Des essais ont montré que l'enfant peut être blessé par l'airbag si certaines règles de base ne sont pas observées. Les experts du TCS recommandent d'installer si possible les enfants sur la banquette arrière.

De nombreux parents souhaitent emmener leur enfant sur le siège du passager. Le législateur le permet certes, mais il interdit d'installer des sièges d'enfants tournés vers l'arrière devant un airbag frontal actif.

Pour permettre l'installation d'un siège d'enfant dans le sens contraire de la marche, plus d'un tiers des voitures neuves sont équipées de série d'un commutateur coupant l'airbag. Pour un autre tiers ce dispositif peut être commandé en option.

Si l'airbag ne peut pas être désactivé, il ne faut en aucun cas monter un siège d'enfant tourné vers l'arrière sur le siège du passager. Le gonflement de l'airbag peut en effet blesser grièvement, voire tuer l'enfant comme en témoignent des essais (voir photos ci-dessous).



L'airbag frontal peut grièvement blesser un enfant installé dans un siège tourné vers l'arrière ou placé trop près du tableau de bord (photo de gauche). Si le siège est dirigé vers l'avant et à bonne distance du tableau de bord, l'airbag protège l'enfant (photo du centre). La photo de droite indique la position de la ceinture lorsque le siège du passager est trop reculé: la ceinture se dirige vers l'arrière depuis le montant du toit alors qu'elle devrait tendre vers l'avant.

Avec un siège d'enfant dirigé vers l'avant il n'est en règle générale pas nécessaire de désactiver l'airbag. Il faut toutefois veiller à ménager une distance suffisante entre l'enfant et le tableau de bord pour empêcher que l'enfant ne se trouve dans l'air de déploiement de l'airbag. Le siège du passager doit être reculé et son dossier redressé. La ceinture de sécurité doit cependant toujours se diriger vers l'avant depuis le montant du toit, faute de quoi elle ne tend pas suffisamment en cas de choc.

Le conducteur est responsable du fonctionnement correct de l'airbag. Un faux réglage peut avoir pour lui des conséquences juridiques graves en cas d'accident. Conséquence: un équipement qui permet au passager avant d'enclencher ou de déclencher l'airbag est vivement déconseillé. Il vaut mieux disposer d'un commutateur qui s'actionne uniquement avec la clé de contact ou d'une identification automatique d'un siège d'enfant.

Les airbags latéraux ou de tête ne représentent pas un danger pour un enfant correctement installé dans un siège d'enfant. Ces coussins d'air peuvent même apporter une sécurité supplémentaire s'ils se déploient entre la porte et le siège d'enfant pour absorber l'énergie du choc.

Conclusion

Les enfants doivent être installés sur la banquette arrière. Si on tient tout de même à les transporter sur le siège du passager, il faut observer les règles suivantes:

- ne jamais installer un siège d'enfant dirigé vers l'arrière (par exemple, une coque à bébé) sur le siège du passager si l'airbag de cette place est activé.
- avec un siège d'enfant dirigé vers l'avant, veiller à ce que l'enfant soit suffisamment éloigné du tableau de bord d'où surgit l'airbag avec une grande énergie. Le siège du passager doit donc être suffisamment reculé et l'enfant doit être correctement assis dans son siège.
- observer scrupuleusement le mode d'emploi du véhicule et du siège d'enfant.

Contacts pour les médias:

Toni Keller, chef Technique & Economie TCS, tél. 041 267 18 36